

*Ils ont fait le choix  
SYMPHONIE TUTELLE*



*"Grâce à la souscription de SYMPHONIE TUTELLE, j'ai pu m'absenter l'esprit tranquille pour mon déplacement à l'étranger, car je savais que quoi qu'il arrive, tout serait réglé et organisé pour mon protégé."*

*FRANÇOISE, 58 ANS, MANDATAIRE DE JUSTICE*



*"Je peux gérer à ma guise les versements sur SYMPHONIE TUTELLE, c'est pratique et adapté au budget que je gère."*

*JACQUES, 62 ANS DÉLÉGUÉ D'UNE ASSOCIATION TUTÉLAIRE*

## LES AVANTAGES DE SYMPHONIE TUTELLE



UNE AIDE PRATIQUE  
POUR LE TUTEUR DANS  
LES DÉMARCHES



PAS DE QUESTIONNAIRE  
MÉDICAL



ASSISTANCE  
COMPLÈTE 24H/24  
& 7J/7 SALUÉE  
PAR LA PRESSE  
PROFESSIONNELLE



SOUPLESSE DANS  
LES MODALITÉS DE  
PAIEMENT ADAPTÉES À  
TOUS LES BUDGETS



PRÉVOYANCE  
ACCESSIBLE À TOUS  
SANS LIMITE D'ÂGE



COUVERTURE  
IMMÉDIATE DÈS LE  
PREMIER JOUR DE  
L'ADHÉSION À HAUTEUR  
DES VERSEMENTS

### POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Intervient comme mandataire d'assurance de MUTAC, le mandant

**MUTAC, UNE MUTUELLE SPÉCIALISÉE DANS L'ASSISTANCE ET  
LE FINANCEMENT LIÉS AUX OBSÈQUES DEPUIS 1973**



**MUTAC**  
771 avenue Alfred Sauvy  
CS 40069 - 34477 PÉROLS CEDEX  
Tél : 04 67 06 09 09 - Fax : 04 67 92 12 92  
E-mail : contact@mutac.com  
www.mutac.com

ASSUREUR : MUTAC, Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du code de la Mutualité n° SIREN 339198939, et au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 PARIS CEDEX 09

# SYMPHONIE TUTELLE

UNE PRÉVOYANCE OBSÈQUES  
POUR VOUS ET LES VÔTRES



POUR ANTICIPER LE FINANCEMENT ET L'ORGANISATION  
DES OBSÈQUES DU MAJEUR PROTÉGÉ



# SYMPHONIE TUTELLE, la tranquillité d'esprit

## SYMPHONIE TUTELLE, simple et adaptée

Afin de garantir, qu'au moment venu, les obsèques de votre protégé se dérouleront comme vous l'avez souhaité, votre opérateur funéraire vous propose **une formule simple et facile à souscrire** : la garantie SYMPHONIE TUTELLE de MUTAC. Elle assurera la prise en charge des frais d'obsèques par anticipation pour **simplifier les choix** et démarches à son entourage. Avec SYMPHONIE TUTELLE, vous êtes sûr(e) que le capital obsèques servira au paiement des funérailles en conformité avec les dispositions de l'article L2223-33-1 du CGCT<sup>(1)</sup> qui prévoit que le capital versé soit expressément affecté à la réalisation des obsèques. C'est une sécurité pour garantir ses choix.

## Prise en charge directe des frais d'obsèques

Grâce à SYMPHONIE TUTELLE, les proches n'auront pas d'avance de frais à effectuer. **MUTAC paie directement le capital obsèques à l'opérateur funéraire** qui réalisera les funérailles dans la limite de sa facture. Le reliquat éventuel du capital sera attribué au(x) bénéficiaire(s) désigné(s).

## Bien choisir sa couverture

Selon les prestations et les volontés particulières pour lesquelles vous opterez, le choix du capital nécessaire pour en assurer la réalisation sera déterminant. Certains capitaux peuvent être insuffisants pour couvrir cette dépense. **Disposant d'une solide expertise, votre opérateur funéraire est à votre disposition pour vous conseiller et évaluer le capital adapté aux frais d'obsèques de votre protégé.**

(1) Code Général des Collectivités Territoriales

Votre carte  
personnelle  
MUTAC



Elle est remise dès la confirmation de l'adhésion. En cas de décès, le numéro de l'Assistance funéraire y figure

# SYMPHONIE TUTELLE vous assure

## La Simplicité

- Vous constituez le capital obsèques de votre protégé **à votre rythme** et pour le montant souhaité
- **Quel que soit l'âge du protégé**, SYMPHONIE TUTELLE permet de constituer un capital pour financer les prestations funéraires choisies auprès de votre opérateur funéraire
- **Pas de questionnaire médical**

## La Sécurité

- **Couverture immédiate** dès le premier jour de l'adhésion à hauteur des versements
- **Capital garanti à vie** et réévalué annuellement grâce au taux minimum garanti et la participation aux excédents d'actifs de MUTAC
- **Aide documentaire** pour toutes les démarches
- Conformément à l'article L2223-33-1 du CGCT<sup>(1)</sup>, SYMPHONIE TUTELLE **garantit que le capital servira exclusivement au financement des obsèques**

## La Liberté

- Deux possibilités vous sont offertes pour **constituer le capital** obsèques de votre protégé :
  - ▶ Vous effectuez un versement en une seule fois.
  - ▶ Vous choisissez un échancier pouvant aller jusqu'à **72 mois**. Vos versements s'effectuent alors par prélèvement automatique mensuel, trimestriel, semestriel ou annuel.
- Avec SYMPHONIE TUTELLE, vous avez la faculté de **choisir librement les bénéficiaires** (parents, proches ou personnes désignées) à qui sera versé l'éventuel reliquat du capital décès une fois le règlement de l'opérateur funéraire effectué

# UNE ASSISTANCE COMPLÈTE

Services inclus dans SYMPHONIE TUTELLE

 **24H/24 & 7J/7**

GRÂCE À **MUTAC ASSISTANCE FUNÉRAIRE**,  
L'ENTOURAGE EST SOUTENU ET ACCOMPAGNÉ  
DANS TOUTES SES DÉMARCHES



**Rapatriement du corps** en cas de décès à plus de 20 km de votre domicile



**Mise à disposition** d'un taxi jusqu'à 250 €, et de 5 nuits d'hôtel dans la semaine qui suit le décès



**Soutien psychologique** pour vos proches, jusqu'à 8 entretiens avec un psychologue clinicien



**Aide au maintien de l'équilibre budgétaire** jusqu'à 6 entretiens avec un conseiller économique, social et familial



**Garde des animaux** domestiques vaccinés



**Aide complète pour le conjoint survivant**, Téléassistance, services de proximité, aide ménagère...



**Gardiennage du domicile** jusqu'à 6 heures pendant la cérémonie, uniquement en France Métropolitaine hors Corse et îles sans pont



Certains services ne sont accessibles qu'en France métropolitaine, Andorre ou Monaco (hors rapatriement). Retrouvez le détail dans la note d'information de la garantie SYMPHONIE TUTELLE